

FRONTLINE® CHAT

Composition qualitative et quantitative

Fipronil 50 mg. Butylhydroxyanisole E320 0,10 mg. Butylhydroxytoluène E321 0,05 mg. Ethanol 0,05 ml. Excipient QSP 1 pipette 0,5 ml.

Forme pharmaceutique

Solution pour spot-on.

Espèces cibles

Chats.



Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Affections à parasites sensibles au fipronil.

Chez les chats:

- Traitement curatif et préventif des infestations par les puces *Ctenocephalides felis* et par les tiques *Rhipicephalus* spp. *Dermacentor* spp. et *Ixodes* spp. .
- Elimination des poux broyeurs *Felicola subrostratus* .

La durée de protection contre les nouvelles infestations est de 4 semaines pour les puces et de 2 semaines pour les tiques.

Le médicament peut être intégré dans un programme thérapeutique de la Dermatite Allergique par Piqûres de Puces DAPP .

Contre-indications

En l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chatons de moins de 8 semaines ou pesant moins de 1 kg.

Ne pas utiliser chez les animaux malades maladies systémiques, fièvre ... ou convalescents.

Ne pas utiliser chez les lapins car des effets secondaires parfois létaux peuvent avoir lieu.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Ce produit peut provoquer une irritation des muqueuses et des yeux. Donc éviter le contact du produit avec la bouche et les yeux.

Les animaux ou les utilisateurs ayant une hypersensibilité connue aux insecticides ou à l'alcool devraient éviter le contact avec le médicament. Eviter le contact du contenu avec les doigts. Si cela se produit, se laver les mains avec de l'eau et du savon.

En cas d'exposition accidentelle avec les yeux, rincer à l'eau pure avec soin. Se laver les mains après utilisation.

Ne pas manipuler les animaux traités et ne pas autoriser les enfants à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants. Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application.

Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Eviter le contact avec les yeux de l'animal.

Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Il est important de veiller à appliquer le produit sur une zone où l'animal ne peut pas se lécher et de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux.

Des données évaluant l'effet d'un bain ou d'un shampoing sur l'efficacité du produit chez le chat ne sont pas disponibles. Cependant, sur la base des informations disponibles chez les chiens shampooinés à partir de 2 jours suivant l'application du produit, il n'est pas recommandé de baigner les animaux dans les deux jours qui suivent l'application du produit.

Des tiques attachées peuvent occasionnellement être observées. Pour cette raison, la transmission de maladies infectieuses ne peut pas être complètement exclue si les conditions sont défavorables.

Les puces des animaux de compagnie infestent souvent leur panier, leur zone de couchage et leurs zones de repos habituelles comme les tapis et les canapés. En cas d'infestation massive et au début de traitement, ces endroits devront être traités, avec un insecticide adapté et aspirés régulièrement.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux

Ce produit peut provoquer une irritation des muqueuses et des yeux. Donc éviter le contact du produit avec la bouche et les yeux.

Les animaux ou les utilisateurs ayant une hypersensibilité connue aux insecticides ou à l'alcool devraient éviter le contact avec le médicament.

Eviter le contact du contenu avec les doigts. Si cela se produit, se laver les mains avec de l'eau et du savon.

En cas d'exposition accidentelle des yeux, rincer à l'eau pure avec soin.

Se laver les mains après utilisation.

Ne pas manipuler les animaux traités et ne pas autoriser les enfants à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

En cas de léchage, une brève période d'hypersalivation due à la nature de l'excipient peut être observée.

Parmi les effets secondaires extrêmement rarement suspectés, des réactions cutanées transitoires au niveau du site d'application desquamation, alopecie locale, prurit, érythème ainsi que du prurit général ou une alopecie ont été rapportés. Exceptionnellement, de l'hypersalivation, des symptômes neurologiques réversibles hyperesthésie, abattement, symptômes nerveux ou des vomissement ont été observés après utilisation.

Ne pas surdoser.

Utilisation en cas de gravidité et ou de lactation et de ponte

La spécialité peut être utilisée pendant la gestation et la lactation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Non connues.

Posologie

0,5 ml de solution par animal en application sur la peau.

En l'absence de données de tolérance, le minimum d'intervalle de traitement est de 4 semaines.

Mode d'administration

Vider complètement la pipette, directement sur la peau, en écartant les poils de l'animal, de préférence en deux points, à la base du cou et entre les deux épaules, pour éviter le léchage.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence,antidotes) si nécessaire

Aucun effet indésirable n'a été mis en évidence dans des études de tolérance chez les chats et chatons de 8 semaines et plus ou ayant un poids d'environ 1 kg traités tous les mois pendant 6 mois à 5 fois la dose recommandée. Le risque de provoquer des effets secondaires peut cependant augmenter dans le cas de surdosage cf. rubrique « Effets indésirables » .

Quelques démangeaisons peuvent apparaître suite au traitement.

Un surdosage du produit peut provoquer une apparence collante du poil au site d'application. Cependant, dans ce cas, ces signes disparaîtront dans les 24 heures suivant l'application.

Temps d'attente

Sans objet.

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Antiparasitaires à usage externe.

Code ATC-vet: QP53AX15.

Propriétés pharmacodynamiques

Le fipronil est un insecticide acaricide, appartenant à la famille des phénylpyrazoles. Il agit en inhibant le complexe GABA, bloquant ainsi le transfert des ions chlore au travers de la membrane aux niveaux pré- et post-synaptiques en se fixant dans le canal chlore. Il provoque ainsi une activité incontrôlée du système nerveux central et la mort des insectes et des acariens.

Caractéristiques pharmacocinétiques

Après application, il s'établit sur le pelage de l'animal un gradient de concentration de fipronil translocation , à partir du point d'application vers les zones périphériques zones lombaires, flancs, Au cours du temps, les concentrations de fipronil sur les poils vont en décroissant pour atteindre une concentration moyenne d'environ 3 à 4 µg/g de poil, 56 jours après le traitement. Cette rémanence prolongée du fipronil sur le poil s'explique par l'accumulation du fipronil dans les glandes sébacées et son relargage progressif conjointement avec le sébum. Chez le chien, le passage transcutané du fipronil est faible.

Le fipronil est métabolisé en son dérivé sulfone.

Liste des excipients

Ethanol

Polysorbate 80

Polyvidone

Buthylhydroxyanisole E320

Buthylhydroxytoluène E321

Diéthylène glycol monoéthyl éther

Incompatibilités

Non connues.

Durée de conservation

3 ans.

Précautions particulières de conservation

Ne pas conserver à une température supérieure à 30°C.

Conserver à l'abri de l'humidité.

Nature et composition du conditionnement primaire

Pipette barex 210-polypropylène.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination des médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Le fipronil peut nuire aux organismes aquatiques. Ne pas jeter le produit ou les emballages vides dans les étangs, les rivières ou les ruisseaux.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

MERIAL - 29 avenue Tony Garnier - 6 F-69007 LYON.

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/8481982 4/1996

Plaquette thermoformée de 1 pipette à embout sécable de 0,5 ml.

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 3 pipettes à embout sécable de 0,5 ml.

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 4 pipettes à embout sécable de 0,5 ml.

Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 3 pipettes à embout sécable de 0,5 ml.

Classement du médicament en matière de délivrance

Sans objet.

Direction France

13b avenue Albert Einstein - 69100 VILLEURBANNE

Téléphone 04 72 72 63 22 - Fax 04 72 72 32 10